ABOUT YOUR HOUSE

CE 18

HOW TO READ A MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)

What is a Material Safety Data Sheet (MSDS)?

A Material Safety Data Sheet (MSDS) is an information sheet that lists the hazards, and safety and emergency measures related to specific products. An MSDS is required for certain industrial products used in the workplace like paint, caulking and cleaners. An MSDS is not required for consumer products, but may be available.

What is the Workplace Hazardous Materials Information System (WHMIS)?

The Workplace Hazardous Materials Information System (WHMIS) is legislation that states the following:

- a Material Safety Data Sheet (MSDS) must be provided to commercial users
- a hazard label must be attached to commercial products used in the workplace that contain substances above the pre-set limits controlled by WHMIS
- workers using WHMIS-controlled products must receive training

Why would I use an MSDS?

You may want to know if there are chemicals in consumer products that can cause adverse health effects such as allergies or asthma. This information may be helpful if you are interested in preventing exposure to chemicals from new products or in finding out if existing products may be causing symptoms.

This guide describes Material Safety Data Sheets (MSDS) and other resources you can use to get related information. Resources are listed on the last page.

Where can I get an MSDS?

Suppliers are not required to provide you with an MSDS. However, you can ask them if they have one for a commercial product that is similar to your purchase. You may also obtain an MSDS from a data bank such as The Canadian Centre For Occupational Health and Safety.

In an emergency situation your doctor can request an MSDS. If the product is required to have one, the supplier is obligated to provide it to the doctor.

Where can I get more information?

Some product labels include a full list of ingredients. Some suppliers will provide a full list if you ask. You can also ask the supplier's chemist for more information, including a list of additional ingredients.

Are all ingredients included?

No. Only specific hazardous chemicals are required on an MSDS. Some suppliers voluntarily include additional chemicals and information.

The MSDS lists each required substance that makes up more than 1% of the product. However, if the chemical causes cancer, respiratory sensitization, or reproductive effects, then it must be listed if it makes up more than 0.1%

How much of a chemical is a problem?

It is important to consider several factors to determine if you should be concerned. For example, the quantity, toxicity and

CMHC SCHL

HOME TO CANADIANS
Canada

other effects, and the potential exposures of each chemical are important to think about. It is also important to know that most of the information on an MSDS relates to exposure to one chemical at a time. The information does not reflect exposure to the complex mixtures of chemicals found in a typical home. Also, most of the information on an MSDS was developed in relation to adult male exposures. Therefore, it may have little or no relevance to children, women or elevated risk populations.

Technical Terms

This guide uses simple language for convenience. You may need a chemical and a medical dictionary in order to understand a real MSDS. Listed below are some definitions of terms you may find on an MSDS.

Carcinogen: causes cancer

Hormonal: some chemicals act like hormones

Reproductive toxin: damages the male or female sex organs, sperm or eggs

Sensitization: a body response which makes you react to a smaller amount than before

Teratogen: causes developmental abnormalities to the fetus (unborn child)

Toxin/toxic: poison/poisonous

Guides to Reading an MSDS

Several organizations publish guides that are designed to help you understand an MSDS. Listed below are some examples.

The Industrial Accident Prevention Association (IAPA)

"A Users Guide to MSDS"

This is one of the easiest guides to read. It includes many good pictures to describe technical ideas.

The Canadian Centre For Occupational Health and Safety (CCOHS)

"The Material Safety Data Sheet - A Basic Guide for Users"

"The Material Safety Data Sheet - An Explanation of Common Terms"

A Typical MSDS

A faxed copy of an MSDS is often hard to read. It is best to get a copy from the Internet or have one mailed to you.

You may receive a nine-section MSDS as required in Canada, or a sixteen-section MSDS as required elsewhere. The information required, and where it is located in the document, is different on a nine- and sixteen-section MSDS. Suppliers develop their own MSDS's. Therefore, MSDS's may contain different information for the same product, chemical and section.

Very little data exists for some chemicals. However, the absence of health and environmental effects does not mean that there are none. It means either that there is no data on the chemical, or that the supplier did not feel it was important to include the chemical in the MSDS.

A Canadian MSDS would have the following nine sections.

Section 1: Product Information

This section includes:

- the product and/or trade name
- Product Identification Number (PIN)
- the chemical formula for required chemicals
- the manufacturer or supplier
- addresses and phone numbers, including emergency phone numbers
- descriptions of common or intended uses

Section 2: Hazardous Ingredients

This section typically includes:

- the names of the required hazardous ingredients
- their percentages by weight or volume
- the Chemical Abstract System (CAS) numbers
- LD50(Lethal Dose) / LC50(Lethal Concentration) test results
- occupational exposure limits

There may be several names or variations for the same ingredient or chemical. Each chemical is assigned a CAS number by the American Chemical Society. CAS numbers can help you focus on the right chemical and not on any with a similar sounding name. Many chemical names include numbers that must also be the same.

LD50 (Lethal Dose) or LC50 (Lethal Concentration) tests indicate how much of the chemical is required to kill half of an animal test population. Each LD50 or LC50 result relates to a specific animal type and exposure route. It cannot be compared to another LD50 or LC50 unless it also refers to the same animal type and exposure route. Whenever you try to compare information on two products, it is important that you use equivalent information.

Section 3: Chemical and Physical Properties

This section includes information on the chemical and physical properties of the product.

- if it is a liquid, solid or vapour under stated conditions
- if it has a distinctive appearance or odour
- what its freezing and boiling points are
- if and how fast it will evaporate
- what it looks and smells like
- if it is an acid or base

Section 4: Fire and Explosion

This section describes how to prevent a fire or explosion while storing and using the product. It also recommends how to put out a fire, if there is one.

Section 5: Reactivity

This section tells you under which conditions dangerous chemical reactions can occur. This information explains how you can avoid dangerous mixtures and how to use appropriate storage methods.

Section 6: Toxicity

This section includes information on acute (short term) and chronic (long term) health effects, signs and symptoms. It tells you if the product is irritating, or can cause sensitization, allergies, asthma, or cancer. It also tells you if the product can interfere with normal cell and organ development (developmental and reproductive effects), and if there are any effects that occur when this chemical is combined with others (additive and synergistic effects).

The information in this section is based on how the product would be used in a workplace setting. It also includes information on workplace exposure limits set by various regulatory agencies. Each exposure is related to the route of entry, which refers to how the chemical can enter your body. For instance, it may enter by skin or eye contact, through the lungs (inhalation) or stomach (by swallowing).

MSDS's usually do not include much information on some of the things consumers may be interested in, such as neurological (nerves and the brain), hormonal, and cognitive (learning) effects.

This section may be less relevant for residential settings where long-term exposures to low doses and complex chemical mixes are more common. Also, since most of the information was developed in relation to adult male exposures, it may be less relevant in residential settings where at-risk populations such as children, the infirm and the elderly live.

Section 7: Prevention

This section tells you if you need to wear special clothing, or use ventilation and filter masks to protect yourself when using the product.

Section 8: First Aid

This section tells you what to do in an accident or emergency situation.

Section 9: Preparation

This section tells you who wrote the MSDS, their address and telephone number, and the date when it was written or last revised. An MSDS is valid for three years after it is produced or last revised.

Additional MSDS Information

There may be additional sections in an MSDS with more information on environmental effects. For example, information may include effects on birds, plants, animals, and micro-organisms; recommended disposal and transportation methods; regulatory issues and miscellaneous data.

Other Information Sources for Chemical Ingredients

There are many sources of additional information, including The Canadian Chemical Producers Association, The Canadian Centre For Occupational Health and Safety, industry associations, universities, environmental organizations, federal and provincial ministries, the library and the Internet. As well, there are chemical, health and environmental indexes in the library, on disc or on the Internet.

Many databases are now on the Internet. If you do not have home or office access, your local library or educational institution can probably provide access to the Internet for you, even if you do not know how to operate a computer. Some Internet sites may charge a fee for services provided.

To perform a general search on the Internet, type in "chemical abstracts" or "environmental abstracts". These searches will provide a list of appropriate information sources. Both libraries and the Internet have chemical and environmental abstracts that list most of the available information sources under appropriate categories.

If you cannot get information on regulated or unregulated ingredients in a product, you can look in a chemical formula text book that lists typical formulas for many products. You can also read consumer versions that highlight both the typical ingredients in consumer products and their health effects. These sources may be helpful but should not be relied upon since there are many ways to make the same product.

Once you know the chemical name and/or CAS number, you can search a chemical index. You can call The Canadian Chemical Producers hotline for the names of chemical suppliers if you cannot find information online, or in a library. Keep in mind that some of these agencies are not set up to serve the public and may not be able or willing to provide full service responses.

Resources

The following are typical examples of chemical and chemical effects resources. Some only list Web sites since information from these resources is primarily available through the Internet.

Art and Craft Material Institute
1280 Main St.
P.O. Box 479
Hanson, MA 02341
Phone: (781) 293-4100
Fax: (781) 294-0808

Canadian Centre for Occupational Health and Safety
Phone: 1 800 263-8466, or
(905) 570-8094
Fax: (905) 572-2206
E-mail: custserv@ccohs.ca
Web site: http://www.ccohs.ca/

Canadian Chemical Producers Hotline
Phone: 1 800 267-6666

Chemical Abstracts Service (CAS)
Web site: http://info.cas.org/

Chemport
Web site: http://www.chemport.org/

EPA, Indoor Air Quality Information Clearinghouse Washington, D.C.
Phone: (703) 356-4020
Fax: (703) 356-5386
E-mail: iaqinfo@aol.com

European Centre For MSDS Services
Web site: http://www.cheminform.de/

Health Canada, Ottawa, Ontario
Phone: (613) 954-5995
Fax: (613) 952-7266
Web site: http://www.hc-sc.gc.ca

The Industrial Accident Prevention Association
Toronto, Ontario
Phone: (416) 506-8888
Web site: http://www.iapa.on.ca

Occupational Safety and Health Administration (OSHA), Washington, D.C.
Phone: (202) 523-5181

Stanford University Chemical Safety
Web site:
http://www.somsafety.stanford.edu/chemsafety/chemdatabase.html

University of Akron Abstract Service
Web site:
http://ull.chemistry.uakron.edu.erd/

U.S. Environmental Protection Agency, Washington, D.C.
Phone: (301) 585-9029
Fax: (301) 588-3408
Web site: www.pollutiononline.com

CMHC offers a wide range of housing-related information. To find out more about these publications, contact:

Your local CMHC office

or

Canada Mortgage and Housing Corporation
700 Montreal Road
Ottawa ON K1A 0P7

Phone: 1 800 668-2642
Fax: 1 800 245-9274

Visit our web site at <www.cmhc-schl.gc.ca>

©1999, Canada Mortgage and Housing Corporation
Printed in Canada
Produced by CMHC
99-06

VOTRE MAISON

CF 18

COMMENT DÉCHIFFRER UNE FICHE TECHNIQUE SUR LA SÉCURITÉ DES SUBSTANCES (FTSS)

Qu'est-ce qu'une Fiche technique sur la sécurité des substances (FTSS)?

Une Fiche technique sur la sécurité des substances (FTSS) est un feuillet de renseignements qui dresse la liste des dangers et des mesures de sécurité et d'urgence relatifs à certains produits chimiques. L'établissement d'une FTSS est obligatoire pour certains produits industriels utilisés au travail, dont la peinture et les produits de calfeutrage et de nettoyage. L'établissement d'une FTSS n'est pas obligatoire pour les produits de consommation mais peut être disponible.

Qu'est-ce que le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)?

Le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) est une loi stipulant que :

- une Fiche technique sur la sécurité des substances (FTSS) doit être fournie aux utilisateurs commerciaux;
- une étiquette de danger doit être apposée sur les produits commerciaux qui sont utilisés au travail et qui renferment des substances d'une teneur supérieure à la teneur limite fixée par le SIMDUT;
- les travailleurs utilisant des produits régis par le SIMDUT doivent recevoir une formation.

Pourquoi devrais-je utiliser une FTSS?

Vous voulez peut-être savoir si des produits de consommation renferment des produits chimiques causant des effets néfastes sur la santé, dont des allergies ou de l'asthme. Cette information peut vous être utile pour prévenir l'exposition aux produits chimiques émanant de nouveaux produits ou pour découvrir si certains symptômes sont causés par des produits déjà utilisés.

Le présent guide expose en quoi consiste la Fiche technique sur la sécurité des substances (FTSS) et d'autres ressources où vous pouvez puiser de l'information connexe. Les ressources sont énumérées à la dernière page du guide.

Où puis-je me procurer une FTSS?

Les fournisseurs ne sont pas tenus de vous fournir une FTSS. Toutefois, vous pouvez leur demander s'ils en possèdent une applicable à un produit commercial semblable à celui que vous achetez. Vous pouvez également obtenir une FTSS d'une base de données comme celle du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.

En situation d'urgence, votre médecin peut réclamer une FTSS. Si le produit doit obligatoirement être pourvu d'une FTSS, son fournisseur est tenu de la transmettre au médecin.

Où puis-je obtenir de plus amples renseignements?

Les étiquettes de certains produits renferment une liste exhaustive d'ingrédients. Certains fournisseurs vous transmettront une liste exhaustive si vous leur demandez. Vous pouvez vous adresser au chimiste du fournisseur pour obtenir de plus amples renseignements, y compris une liste des ingrédients additionnels.

SCHL CMHC

AU COEUR DE L'HABITATION

Canada

Les ingrédients sont-ils tous indiqués sur la FTSS?

Non. Seuls certains produits chimiques dangereux doivent absolument figurer sur la FTSS. Certains fournisseurs indiquent aussi de leur propre gré d'autres produits chimiques et renseignements.

La FTSS énumère toute substance prévue par la loi qui constitue plus de 1 % du produit. Parfois, les produits chimiques causant le cancer, sensibilisant les voies respiratoires ou ayant des effets sur la fonction reproductrice doivent être énumérés s'ils constituent plus de 0,1 % d'un produit.

Dans quelle mesure un produit chimique pose-t-il un problème?

Pour savoir si vous devez vous préoccuper d'un produit chimique donné, il vous faut prendre en compte plusieurs facteurs. Par exemple, la quantité, la toxicité et d'autres effets de chaque produit chimique de même que les expositions possibles à chaque produit sont des facteurs importants qui méritent réflexion. Il est en outre important de retenir que la plupart des renseignements figurant sur une FTSS touchent l'exposition à un seul produit chimique. Ces renseignements ne tiennent pas compte de l'exposition à des mélanges complexes de produits chimiques comme on en trouve dans une maison typique. De plus, la plupart des renseignements figurant sur une FTSS concernent l'exposition d'hommes adultes à des produits chimiques. Par conséquent, la pertinence de ces renseignements peut-être faible, voire nulle, quant aux enfants, aux femmes ou aux populations à haut risque.

Termes techniques

Par souci de commodité, nous avons employé un langage simple dans ce guide. Pour comprendre une véritable FTSS, il vous faudra peut-être un dictionnaire médical et un dictionnaire chimique. Voici la définition de quelques termes pouvant figurer sur une FTSS :

Agent tératogène : qui cause des malformations chez le fœtus

Agent toxique pour la reproduction : qui endommage l'ovule, le sperme ou les organes génitaux chez l'être humain

Cancérigène : qui cause le cancer

Hormonal : certains produits chimiques agissent comme des hormones

Sensibilisation : état qui amène graduellement le corps à réagir à des quantités de plus en plus faibles de produit

Toxine/substance toxique : poison

Guides d'interprétation des FTSS

Plusieurs organismes publient des guides conçus pour vous aider à comprendre les FTSS, notamment :

Association pour la prévention des accidents industriels (APAI)

A User's Guide to MSDS

Il s'agit là d'un des guides les plus faciles à lire. Il renferme de nombreuses images mettant bien en relief des concepts techniques.

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST)

La FTSS : Guide de base de l'usager

La FTSS : Une explication des termes courants

FTSS typique

La lecture d'une télécopie d'une FTSS est souvent difficile. Il vaut mieux obtenir un exemplaire par Internet ou par courrier.

Vous obtiendrez une FTSS de neuf sections, en vigueur au Canada, ou de seize sections, en vigueur à l'étranger. L'information exigée et son emplacement sur le document varient selon qu'il s'agit d'une FTSS à neuf ou à seize sections. Les fournisseurs mettent au point leurs propres FTSS. Par conséquent, pour un même produit ou une même substance chimique, l'information figurant dans une section donnée peut changer d'une FTSS à l'autre.

Pour certains produits chimiques, on trouve très peu de données. Néanmoins, la pénurie de renseignements ne signifie nullement que ces produits sont sans effets sur la santé et l'environnement. Elle signifie qu'il n'y a aucunes données sur le produit chimique ou que le fournisseur n'a pas jugé important d'inclure ce produit chimique dans la FTSS.

Dans sa version canadienne, la FTSS comporte les neuf sections suivantes :

Section 1 : Renseignements sur le produit

Cette section comprend ce qui suit :

- nom du produit ou appellation commerciale;
- identificateur du produit (NIP : numéro d'identification du produit);
- formule chimique des produits chimiques requis;
- nom du fabricant ou du fournisseur;
- adresses et numéros de téléphone, y compris numéros de téléphone en cas d'urgence;
- descriptions des usages courants ou prévus.

Section 2 : Ingrédients dangereux

Cette section comprend généralement ce qui suit :

- noms des ingrédients dangereux requis;
- pourcentage de chaque ingrédient exprimé en poids ou en volume;
- numéros CAS (Chemical Abstract System);
- DL50 (dose létale) / CL50 (concentration létale) selon les résultats de tests;
- limites d'exposition professionnelle.

Pour le même ingrédient ou produit chimique, il existe plusieurs noms ou variations. L'American Chemical Society attribue un numéro CAS à chaque produit chimique. Les numéros CAS peuvent vous aider à trouver le bon produit chimique et à ne pas confondre des produits dont les noms ont une sonorité semblable. Bon nombre de noms de produits chimiques comportent de plus des numéros qui doivent être identiques.

Les tests sur la DL50 (dose létale) ou la CL50 (concentration létale) indiquent la quantité d'un produit chimique qui peut entraîner la mort de la moitié d'une

population animale test. Chaque résultat de test DL50 ou CL50 a trait à un type précis d'animal et de voie d'exposition. On ne peut comparer entre eux les résultats de tests LD50 ou LC50 à moins qu'ils ne portent sur le même type d'animal et la même voie d'exposition. Chaque fois que vous tentez de comparer l'information sur un produit avec celle d'un autre, il important que vous utilisiez de l'information équivalente.

Section 3 : Caractéristiques chimiques et physiques

Cette section renferme des renseignements sur les caractéristiques chimiques et physiques du produit :

- état physique en fonction des conditions énoncées : vapeur, liquide ou solide;
- apparence et odeur caractéristiques;
- points de congélation et de fusion;
- taux (vitesse) d'évaporation;
- pH (acide ou base).

Section 4 : Risques d'incendie et d'explosion

Cette section expose comment prévenir un incendie ou une explosion au moment de l'entreposage ou de l'utilisation du produit. Elle présente également des recommandations sur la façon d'éteindre, le cas échéant, un incendie.

Section 5 : Réactivité

Cette section vous indique dans quelles conditions peuvent se produire des réactions chimiques dangereuses. Cette information vous explique les mélanges dangereux à éviter et les bonnes méthodes d'entreposage.

Section 6 : Toxicité

Cette section renferme de l'information sur les symptômes, les signes et les effets sur la santé selon qu'il s'agisse d'une exposition aiguë (à court terme) ou chronique (à long terme). Elle vous indique si le produit est irritant ou peut causer une sensibilisation, des allergies, de l'asthme ou un cancer. Elle vous indique en outre si le produit peut nuire au développement normal des cellules et des organes (effets sur le développement et sur la reproduction) et si des effets surviennent quand ce produit chimique est combiné à d'autres produits chimiques (effets additifs et synergiques).

L'information que renferme cette section repose sur la façon dont le produit serait utilisé en milieu de travail. On y trouve aussi de l'information sur les limites d'exposition professionnelle établies par divers organismes de réglementation. Chaque exposition est reliée à la voie d'exposition, soit la façon dont le produit chimique peut s'introduire dans le corps. Par exemple, le produit chimique peut pénétrer par contact avec la peau ou les yeux, par les poumons (inhalation) ou par l'estomac (ingestion).

En général, les FTSS renferment peu d'informations auxquelles le consommateur s'intéresse, comme de l'information sur les effets neurologiques (nerfs et cerveau), hormonaux et cognitifs (apprentissage).

Cette section peut se révéler moins pertinente pour les milieux résidentiels, où des expositions à long terme à de faibles doses de mélanges complexes de produits chimiques sont plus courantes. De plus, puisque la plupart des renseignements de cette section reposent sur des expositions touchant des hommes adultes, cette section peut se révéler moins pertinente pour les milieux résidentiels où se trouvent des populations à risque comme des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.

Section 7 : Mesures préventives

Cette section vous indique si vous devez porter des vêtements spéciaux ou un appareil respiratoire ou encore, un masque filtrant pour vous protéger quand vous utilisez le produit en cause.

Section 8 : Premiers soins

Cette section vous indique quoi faire en cas d'accident ou de situation d'urgence.

Section 9 : Renseignements sur la préparation

Dans cette section, on trouve le nom, l'adresse et le numéro de téléphone des personnes qui ont rempli la FTSS de même que la date de sa rédaction ou de sa dernière révision. Une FTSS demeure valide jusqu'à trois ans après sa rédaction ou sa dernière révision.

Autres renseignements fournis sur une FTSS

Sur une FTSS, on peut trouver d'autres sections renfermant de plus amples renseignements sur les effets environnementaux. Parmi ces renseignements, citons les effets sur les oiseaux, les plantes, les animaux et les micro-organismes, des méthodes recommandées d'élimination et de transport des produits, des propos touchant des règlements et diverses données.

Autres sources de renseignements sur les ingrédients chimiques

Les sources de renseignements additionnels sont nombreuses, dont l'Association canadienne des fabricants de produits chimiques, le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, les associations industrielles, les établissements universitaires, les organismes environnementaux, les ministères fédéraux et provinciaux, les bibliothèques et Internet. De plus, on peut trouver des répertoires sur les produits chimiques, la santé et l'environnement dans les bibliothèques, sur CD-ROM ou dans Internet.

Bon nombre de bases de données sont maintenant diffusées sur internet. Si vous n'avez pas accès à internet à la maison ou au bureau, l'école ou la bibliothèque de votre localité peut probablement vous y donner accès, même si vous ignorez tout du fonctionnement d'un ordinateur. Certains sites Web réclament des droits d'utilisation.

Pour lancer une recherche générale dans le Web, tapez « répertoires chimiques » ou « répertoires environnementaux ». Ces mots-clés vous fourniront la liste des sources pertinentes de renseignements additionnels. Les bibliothèques et le Web

sont pourvus de répertoires chimiques et environnementaux qui dresse la liste de la plupart des sources de renseignements classées par catégories.

Si vous ne pouvez obtenir de l'information sur les ingrédients réglementés ou non d'un produit, consultez un manuel de formules chimiques qui dresse la liste des formules typiques de nombreux produits. Vous pouvez également lire la mise en garde qui figure sur des produits de consommation et qui mentionne les ingrédients typiques et leurs effets sur la santé. Bien que parfois utiles, on ne peut se fier à ces seules sources, car un même produit peut être fabriqué de diverses façons.

Si vous connaissez le nom chimique ou le numéro CAS d'un produit, vous pouvez tenter de repérer ce dernier dans un répertoire. Vous pouvez vous adresser à la ligne d'assistance téléphonique de l'Association canadienne des fabricants de produits chimiques pour obtenir le nom des fournisseurs de produits chimiques qu'il vous est impossible de trouver dans le Web ou dans une bibliothèque. Retenez que certains de ces organismes ne sont pas conçus pour offrir des services au public et peuvent donc refuser de fournir des réponses complètes à vos questions ou en être incapables.

Ressources

Voici quelques exemples typiques de ressources sur les produits chimiques et leurs effets. Certains exemples ne renferment que l'adresse d'un site Web, car l'information fournie par les ressources en question est diffusée principalement par Internet.

Art and Craft Material Institute
1280 Main St.
P.O. Box 479
Hanson, MA 02341
Téléphone : (781) 293-4100
Télécopieur : (781) 294-0808

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail
Téléphone : 1 800 263-8466
ou (905) 570-8094
Télécopieur : (905) 572-2206
Courriel : custserv@ccohs.ca
Site Web : http://www.ccohs.ca/

Ligne d'assistance téléphonique de l'Association canadienne des fabricants de produits chimiques
Téléphone : 1 800 267-6666

Chemical Abstracts Service (CAS)
Site Web : http://info.cas.org/

Chemport
Site Web : http://www.chemport.org/

EPA, Indoor Air Quality Information Clearinghouse Washington, D.C.
Téléphone : (703) 356-4020
Télécopieur : (703) 356-5386
Courriel : iaqinfo@aol.com

European Centre For MSDS Services
Site Web : http://www.cheminform.de/

Santé Canada, Ottawa (Ontario)
Téléphone : (613) 954-5995
Télécopieur : (613) 952-7266
Site Web : http://www.hc-sc.gc.ca

Association pour la prévention des accidents industriels
Toronto (Ontario)
Téléphone : (416) 506-8888
Site Web : http://www.iapa.on.ca

Occupational Safety and Health Administration (OSHA), Washington, D.C.
Téléphone : (202) 523-5181

Stanford University Chemical Safety
Site Web :
http://www.somsafety.stanford.edu/chemsafety/chemdatabase.html

University of Akron Abstract Service
Site Web :
http://ull.chemistry.uakron.edu.erd/

U.S. Environmental Protection Agency
Washington, D.C.
Téléphone : (301) 585-9029
Télécopieur : (301) 588-3408
Site Web : www.pollutiononline.com

La SCHL offre de nombreux renseignements relatifs à l'habitation. Pour vous renseigner sur la vaste gamme de publications relatives à l'habitation, communiquez avec :

Votre bureau local de la SCHL
ou la
Société canadienne d'hypothèques et de logement
700, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario) K1A 0P7

Téléphone : 1 800 668-2642
Télécopieur : 1 800 245-9274

Visitez notre site Web : www.cmhc-schl.gc.ca

©1999, Société canadienne d'hypothèques et de logement
Imprimé au Canada
Réalisation : SCHL